

DOI - Datacite

Archimage permet de créer et de mettre à jour automatiquement des DOI pour les fiches documentaires publiques destinées à être citées de manière pérenne.

Le DOI est un identifiant stable associé à une ressource numérique. Dans Archimage, il permet d'identifier durablement une fiche publique et de faciliter sa citation dans des publications, des catalogues, des exports ou d'autres plateformes.

La création et la mise à jour des DOI s'appuient sur DataCite. La plateforme peut donc créer automatiquement des entrées dans DataCite à partir des métadonnées présentes dans Archimage.

1. Rôle des DOI dans Archimage

Les DOI permettent d'associer une fiche Archimage à un identifiant pérenne.

Ils servent notamment à :

- fournir un lien stable vers une notice ;
- faciliter la citation scientifique des documents ;
- améliorer l'interopérabilité de la plateforme ;
- exposer des métadonnées structurées vers DataCite ;
- renforcer la visibilité des ressources publiées ;
- relier Archimage à des infrastructures de référencement externes.

Lorsqu'un DOI est associé à une fiche publique, il peut être affiché dans la page de la notice, avec les autres formats d'export de métadonnées.

2. Fonctionnement général

Le fonctionnement des DOI dans Archimage repose sur plusieurs étapes.

2.1 Sélection des fiches concernées

Toutes les fiches publiques dans Archimage peuvent recevoir un DOI.

Les DOI concernent principalement les fiches qui sont destinées à être diffusées publiquement et citées de manière stable.

La politique d'attribution des DOI dépend donc des choix documentaires et institutionnels de l'établissement.

2.2 Préparation des métadonnées

Avant la création d'un DOI, Archimage utilise les métadonnées de la fiche pour préparer l'entrée DataCite.

Ces métadonnées peuvent notamment inclure :

- le titre ou l'intitulé de la fiche ;
- la référence documentaire ;
- les auteurs ou contributeurs ;
- l'éditeur ou l'institution responsable ;
- la date ;
- l'URL publique de la notice ;
- le type de ressource ;
- les informations de licence ou d'accès ;
- les informations nécessaires à l'identification de la ressource.

La qualité du DOI dépend donc directement de la qualité des métadonnées présentes dans la fiche Archimage.

2.3 Création dans DataCite

Lorsque les conditions sont réunies, Archimage peut créer automatiquement une entrée dans DataCite.

Cette opération permet :

- de réserver ou créer le DOI ;
- de transmettre les métadonnées associées ;
- d'associer le DOI à l'URL publique de la fiche ;
- de conserver le lien entre la notice Archimage et son identifiant pérenne.

Une fois le DOI créé, il peut être enregistré dans Archimage et affiché dans la fiche publique si la notice est publiée.

2.4 Mise à jour des métadonnées

Les métadonnées d'une fiche peuvent évoluer après la création du DOI.

Archimage prévoit donc des outils de mise à jour afin de synchroniser les informations entre la fiche locale et l'entrée DataCite.

Cette mise à jour permet de conserver une cohérence entre :

- la notice Archimage ;
- les métadonnées envoyées à DataCite ;
- l'URL de la ressource ;
- l'état public ou non public de la fiche.

3. Configuration de l'API

Ce chapitre décrit les paramètres nécessaires avant de pouvoir créer des DOI.

Elle concerne notamment la configuration DataCite dans le fichier `config.php`.

Les paramètres principaux peuvent inclure :

Paramètre	Description
<code>DATAcite_API</code>	URL de l'API DataCite utilisée par Archimage.
<code>DATAcite_BASE_URL</code>	URL de résolution des DOI.
<code>DATAcite_HOSTED_PAGES</code>	URL de consultation ou d'administration DataCite.
<code>DATAcite_PREFIX</code>	Préfixe DOI attribué à l'établissement.
<code>DATAcite_USER</code>	Nom d'utilisateur du compte DataCite.
<code>DATAcite_PASSWORD</code>	Mot de passe du compte DataCite.
<code>DATAcite_SUFFIX</code>	Suffixe ou modèle de suffixe utilisé pour les DOI.
<code>DATAcite_EMAIL</code>	Adresse de contact utilisée dans les métadonnées DOI.
<code>DATAcite_DEFAULT_AUTHOR</code>	Auteur par défaut utilisé lorsqu'aucun auteur n'est disponible.

Avant d'utiliser les scripts DOI, il faut vérifier que ces paramètres sont correctement renseignés.

Indexation des nouvelles fiches

Cette option est utile lorsque de nouvelles notices sont publiées ou lorsque des lots de fiches deviennent éligibles à l'attribution d'un DOI.

Mise à jour des DOI

Cette option permet de synchroniser les métadonnées déjà envoyées à DataCite avec les informations actuelles présentes dans Archimage.

Cette opération peut être nécessaire après :

- une correction de titre ;
 - une modification d'auteur ;
 - une mise à jour de la description ;
 - un changement d'URL publique ;
 - une modification des conditions d'accès ;
 - une évolution de la politique de publication.
-

Lister les DOI non publics

Cette page décrit l'outil permettant d'identifier les DOI associés à des fiches qui ne sont pas publiques.

Ce contrôle est important, car un DOI doit normalement renvoyer vers une ressource accessible selon la politique de diffusion prévue.

L'outil permet de repérer les incohérences possibles entre :

- les fiches disposant d'un DOI ;
 - les fiches effectivement publiées ;
 - les fiches masquées ou non accessibles ;
 - les métadonnées exposées à DataCite ;
 - les ressources réellement disponibles pour les utilisateurs.
-

4. Points de vigilance

La création automatique de DOI doit être utilisée avec prudence.

Avant de lancer une indexation ou une mise à jour, il est recommandé de vérifier :

- que la configuration DataCite est correcte ;
- que l'environnement utilisé est bien celui souhaité, test ou production ;

- que les fiches concernées sont réellement prêtes à être publiées ;
- que les métadonnées principales sont complètes ;
- que les auteurs, titres et dates sont cohérents ;
- que les URLs publiques des notices sont valides ;
- que les droits de diffusion sont compatibles avec la création d'un DOI.

Un DOI engage la stabilité de la citation. Il est donc préférable de corriger les fiches avant la création du DOI plutôt qu'après

Révision #3

Créé 2024-03-20 17:30:21 EET par EFA

Mis à jour 2026-07-02 19:16:39 EEST par EFA